

REPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE D'EPAGNY METZ-TESSY

REUNION du CONSEIL MUNICIPAL

(article L 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

***Le Conseil Municipal se réunira
dans la salle d'animation sise 15 rue de la Grenette
à EPAGNY METZ-TESSY,***

Le mardi 21 mai 2019 à 18h30.

Affiché le 14 mai 2019

ORDRE DU JOUR

- Approbation du compte-rendu du 26 mars 2019.
- 1. Avis relatif au projet de Programme Local de l'Habitat (PLH) du Grand Annecy pour la période 2020-2025.
- 2. Attributions des subventions 2019.
- 3. Attribution d'une subvention au Comité des Œuvres Sociales du personnel de la commune d'Epagny Metz-Tessy.
- 4. Adaptation du tableau des emplois.
- 5. Adhésion au contrat cadre de fournitures de titres restaurant du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Haute-Savoie (CDG 74).
- 6. Recours au travail en intérim.
- 7. Echange Commune d'Epagny Metz-Tessy / Indivision LAVOREL - route des Bornous.
- 8. Vente foncière - Commune d'Epagny Metz-Tessy / Indivision LAVOREL - route des Bornous - Parcelle communale cadastrée 181 AD 685 pour partie.
- 9. Acquisition foncière - Commune d'Epagny Metz-Tessy / Copropriété "5 route des Bornous" - Parcelle cadastrée 181 AD 752 - route des Bornous.

10. Acquisition foncière - Commune d'Epagny Metz-Tessy / Indivision BENEDE / CHAPPAZ / FAYE / Copropriété AD 266 - Parcelle cadastrée AD 302 - Route de la Montagne.
11. Désaffectation et déclassement du domaine public communal sans enquête publique préalable en vue de son aliénation - Chemin de la Corniche - Partie du domaine public située au droit de la parcelle cadastrée AC n° 149.
12. Commune d'Epagny Metz-Tessy / Grand Annecy : bail à construction sur la parcelle communale cadastrée 181 AS 03 sise au lieudit "Les Machurettes".
13. Commune d'Epagny Metz-Tessy / Grand Annecy : bail à construction sur les parcelles communales cadastrées 181 AP 203, 204, 211 et 212 sises au lieu-dit "Sous Lettraz".
14. Approbation du règlement de fonctionnement des services périscolaires des groupes scolaires de la Tuilerie et de la Grenette.
15. Approbation du règlement de fonctionnement de l'accueil de loisirs du mercredi dit "Croc'Loisirs".
16. Service Enfance Jeunesse - Approbation des tarifs.
17. Approbation du règlement de fonctionnement des structures multi-accueils Petite Enfance "Lo P'tiou" et "Pic et Plume".
18. Opposition à l'encaissement des recettes des ventes de bois par l'Office National des Forêts en lieu et place de la commune.

Points non délibératifs :

1. *Compte rendu de l'utilisation par le Maire des délégations qui lui ont été accordées en application de l'article L 2122-22 du CGCT.*
2. *Questions diverses.*

Le Maire,



Roland DAVIET.